

La neutralité armée perpétuelle est un des piliers de la sécurité, de la prospérité et de la paix en Suisse. Déjà mentionnée au XVII<sup>e</sup> Siècle, elle a été formellement garantie sur le plan international lors du Congrès de Vienne en 1815 et est aujourd'hui inscrite dans la Constitution fédérale. En plus de nous avoir épargné des affres des deux Guerres mondiales, elle a conféré à la Suisse une aura de confiance, attirant à elle les sièges de nombreuses organisations internationales. Les "bons offices" de la Suisse contribuent activement à la paix dans le monde, par la médiation impartiale entre les parties belligérantes d'un conflit armé. Or, cette neutralité est aujourd'hui mise à mal par des politiciens de tous bords et un Conseil fédéral irresponsable et les répercussions sont dangereuses. Nous devons absolument renouer strictement avec notre neutralité, en renonçant à participer à des actes de guerre économique et au Conseil de sécurité de l'ONU, en évitant rigoureusement tout rapprochement avec l'OTAN et toute forme d'adhésion à l'Union européenne, qu'elle soit directe, insidieuse ou institutionnelle.